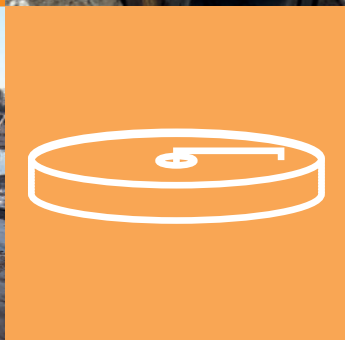
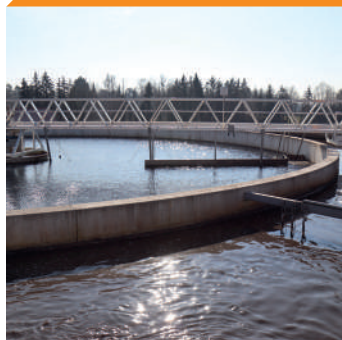
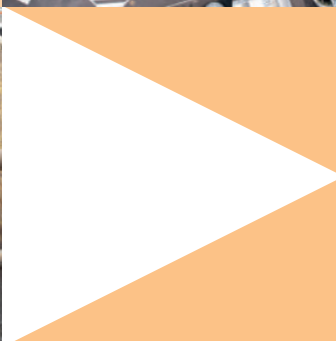
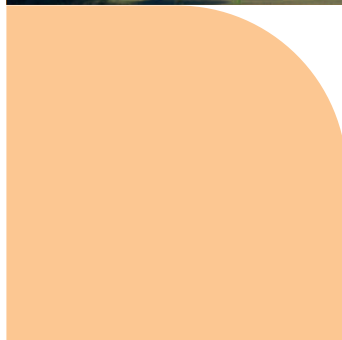


TERRITOIRE NORD

PÉRIMÈTRE DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS





VOTRE COMMISSION LOCALE

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : 01/07/2012

Membre du SDEA depuis : 01/07/2012

Nombre de communes : 9

Nombre de délégués : 10

Vos usagers

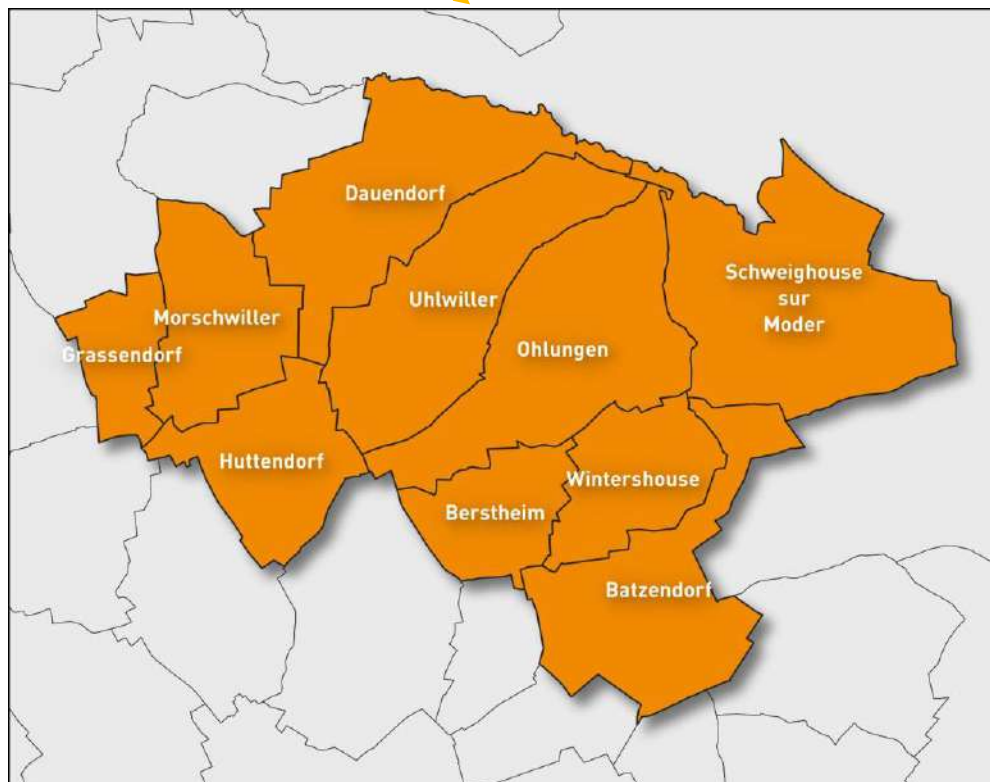
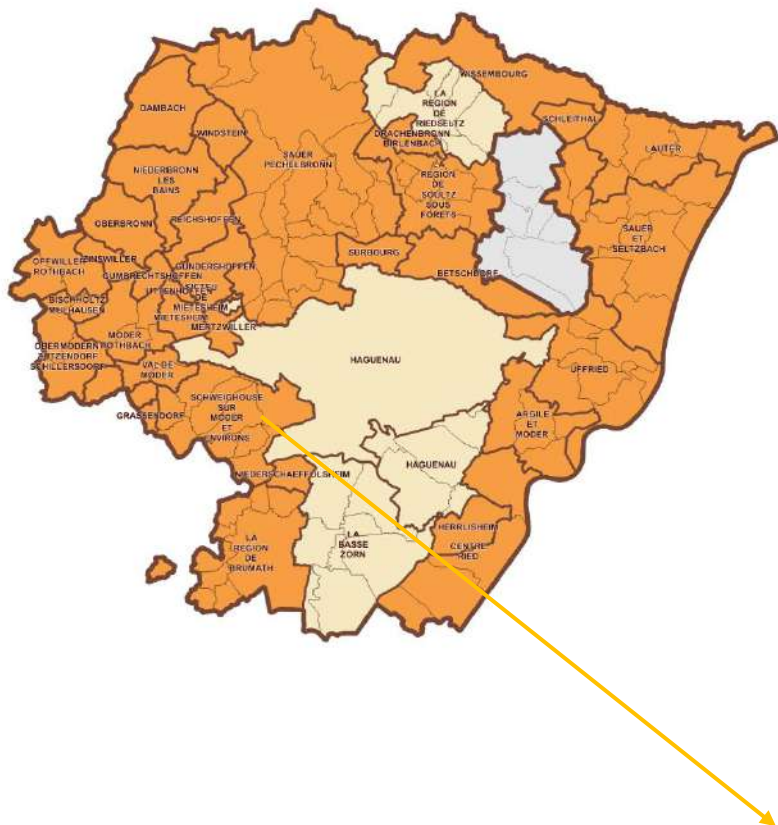
- 4 820 abonnés
- 12 477 habitants desservis

Vos volumes

- 532 454 m³ assainis
- 110 m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Haguenau



**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE**

Isabelle DOLLINGER

La période 2021-2024 n'a pas été un long fleuve tranquille, et des dimensions nouvelles aux impacts significatifs ont nécessité des ajustements permanents de notre action et conduit à une mobilisation d'autant plus soutenue des élus et équipes du SDEA, sans oublier bien sûr la contribution déterminante de nos partenaires. 6 facteurs principaux nous ont impactés, à savoir :

- 1) **L'accélération du changement climatique et ses effets**, conduisant à faire face à une multiplication considérable des situations de gestion de crises, en matière d'inondation, d'incendie ou de ruptures de canalisations en période estivale.
- 2) **L'accélération de la perte de biodiversité**, qui nous oblige à repenser en profondeur, tant l'exercice de nos compétences que nos pratiques métiers, et notamment aller plus loin autour des solutions fondées sur la nature.
- 3) **Le renforcement et l'extension du champ des contraintes réglementaires**, tant sur la distribution de l'eau que sur la question de la conformité des systèmes d'assainissement unitaires, ou encore sur l'ambition de l'auto-suffisance énergétique.
- 4) **L'accélération de la transformation numérique et technologique** pour adapter notre outil de gestion intégrée, sans oublier le déploiement progressif de l'intelligence artificielle sur des outils prédictifs et de gestion de la donnée.
- 5) **Les profondes mutations sociétales en cours**, accompagnées dans le monde du travail de problèmes inédits de recrutement et de turn-over.
- 6) **L'effet ciseau budgétaire accru entre la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, la forte inflation d'une part, et la baisse tendancielle des volumes consommés et des subventions d'autre part.**

Nos réponses aux défis et enjeux territoriaux dans nos 4 domaines de compétences Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, Gestion des Eaux Pluviales sont nombreuses et ont fait l'objet d'une restitution synthétique par le Président lors de l'Assemblée Générale du SDEA le 17 décembre dernier.

Le rapport annuel du périmètre est par ailleurs l'illustration locale de l'engagement des élus au sein de la commission locale, pour répondre à ces défis et pour assurer une gestion publique locale d'excellence durable du cycle de l'eau au service des territoires, de l'intérêt général et des générations futures.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

➤ 1 station d'épuration

➤ 21 station(s) de pompage

➤ 9 bassin(s) d'orage

➤ 49 déversoir(s) d'orage

➤ 105,19 km de réseaux communaux

➤ 31,09 km de réseaux intercommunaux

➤ 3 150 bouches d'égout

Schweighouse-sur-Moder

CAPACITE	
m ³ /jour	Equiv-hab
11 000	20 000

Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	102	90	90
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99 %

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

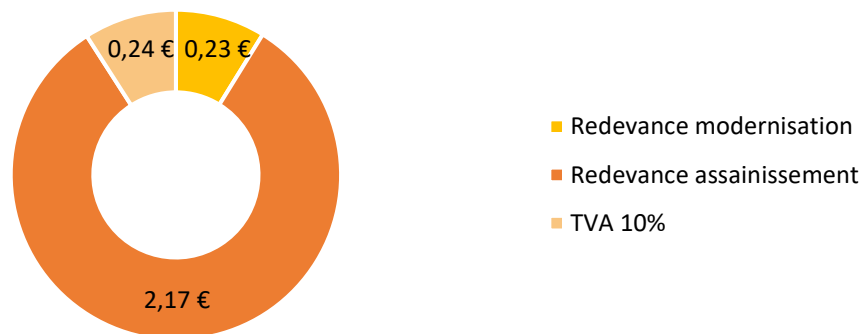
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

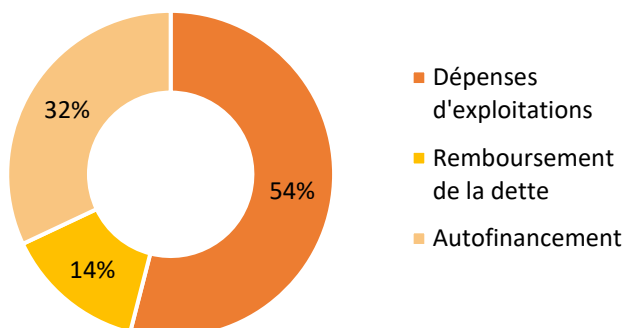
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **78,4 €** HT/an
- Part variable : **1,52 €** HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : **2,17 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,64 €** TTC par m³ pour 120 m³

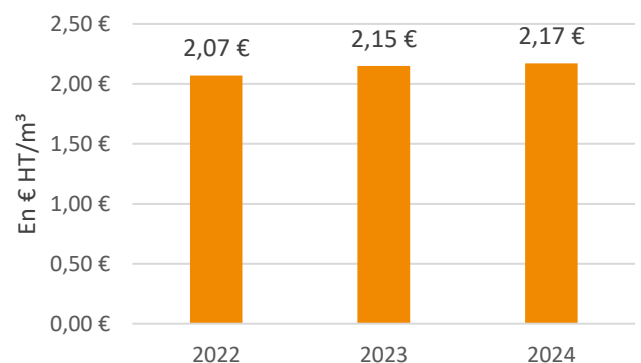
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³



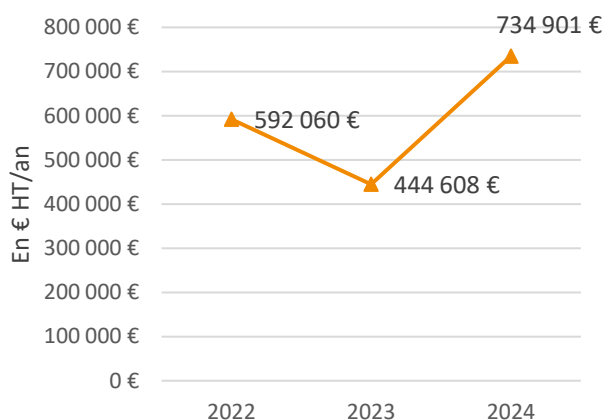
Affectation pour 100 € de recette



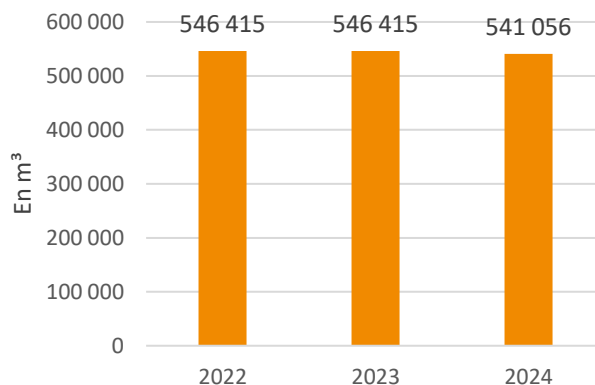
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



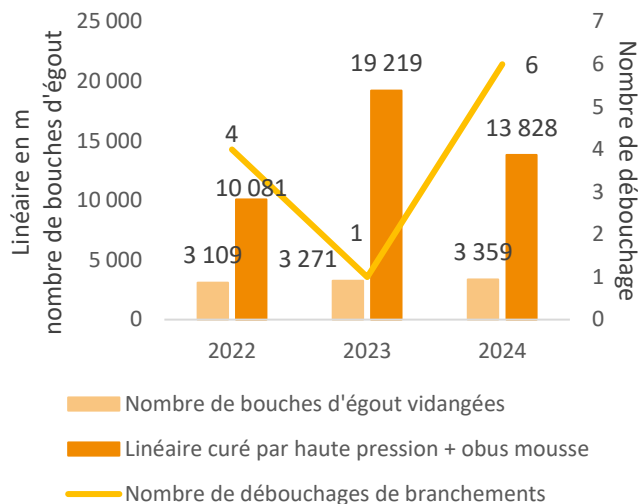
Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,3 an	0,9 an	1,3 an
Capital restant dû	1 077 021 €	923 364 €	762 821 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,64 %	3,09 %	2,51 %
Montant des actions de solidarité	0 €/m³	0,008 €/m³	0,001 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 ‰	0,10 ‰	0,06 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

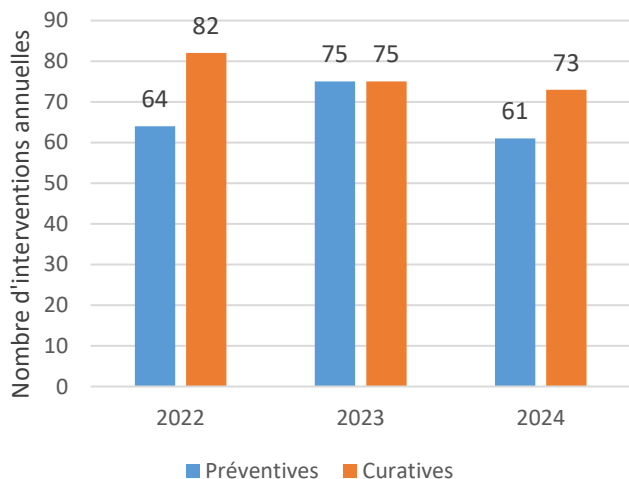
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



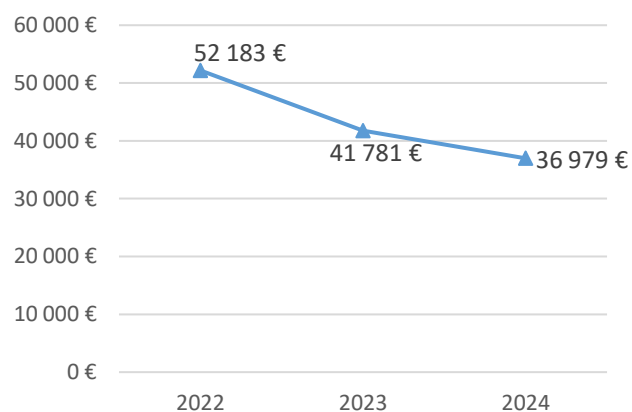
CHIFFRES CLÉS

- **80** tonnes de sables extraits du réseau
- **13,83** km de réseaux curés
- **10,15** % taux de curage
- **24** nettoyages de stations de pompage
- **3 359** bouches d'égout vidangées
- **6** débouchages de branchement
- **3** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



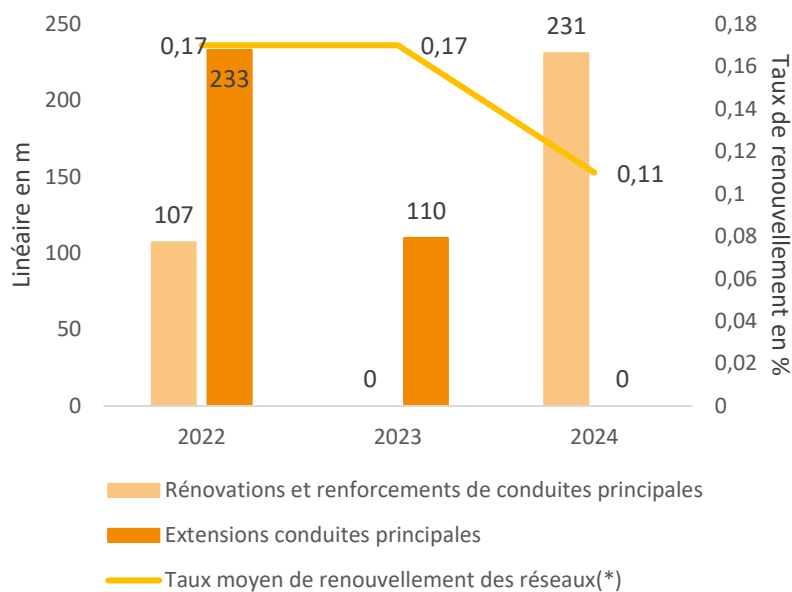
Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2	2	0
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	110

Exploitation des réseaux et stations de pompage

Il y a une importante quantité d'eaux claires parasites dans les réseaux ainsi que des entrées de sables.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2022	2023	2024
Domestiques	45	28	26
Assimilables Domestiques	1	0	0
Usagers non Domestiques	0	0	1
Total	46	28	27

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX**Travaux de rénovation/extension de vos réseaux****Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages**

La construction du bassin de pollution de 500 m³ et de ses ouvrages annexes sur le site de l'ancienne station d'épuration de Schweighouse sur Moder a démarré en juillet 2024. Les travaux de génie-civil ont été achevés en mars 2025, les conduites d'assainissement et les équipements sont en cours de pose. Une mise en service de l'installation est envisagée au courant du mois de juin.

En parallèle, les études pour la mise en place d'ouvrages de régulation de débit à l'aval des communes de Keffendorf (Ohlungen) et Wintershouse sont en cours. La consultation des entreprises est prévue au courant du troisième trimestre 2025 pour des travaux réalisés et achevés au quatrième trimestre 2025.

231 ml de collecteurs d'eaux usées ont été rénovés respectivement Rue Breitung/Juifs à Schweighouse s/M (148 ml) et en aval du bassin d'orage situé à proximité du terrain de football à Wintershouse (83 ml).

Par ailleurs, les investissements suivants ont notamment été réalisés sur les ouvrages de pompage :

- Schweighouse-sur-Moder, poste de pompage du pont de la Moder : mise en place d'une armoire de commande
- Dauendorf, poste de pompage rue Huttenwald : Remplacement de la pompe 2
- Schweighouse-sur-Moder, poste de pompage rue des Jardins : Remplacement des barres de guidages
- Huttendorf, poste de pompage rue de Minversheim : remplacement de l'automate et réparation de la pompe 2

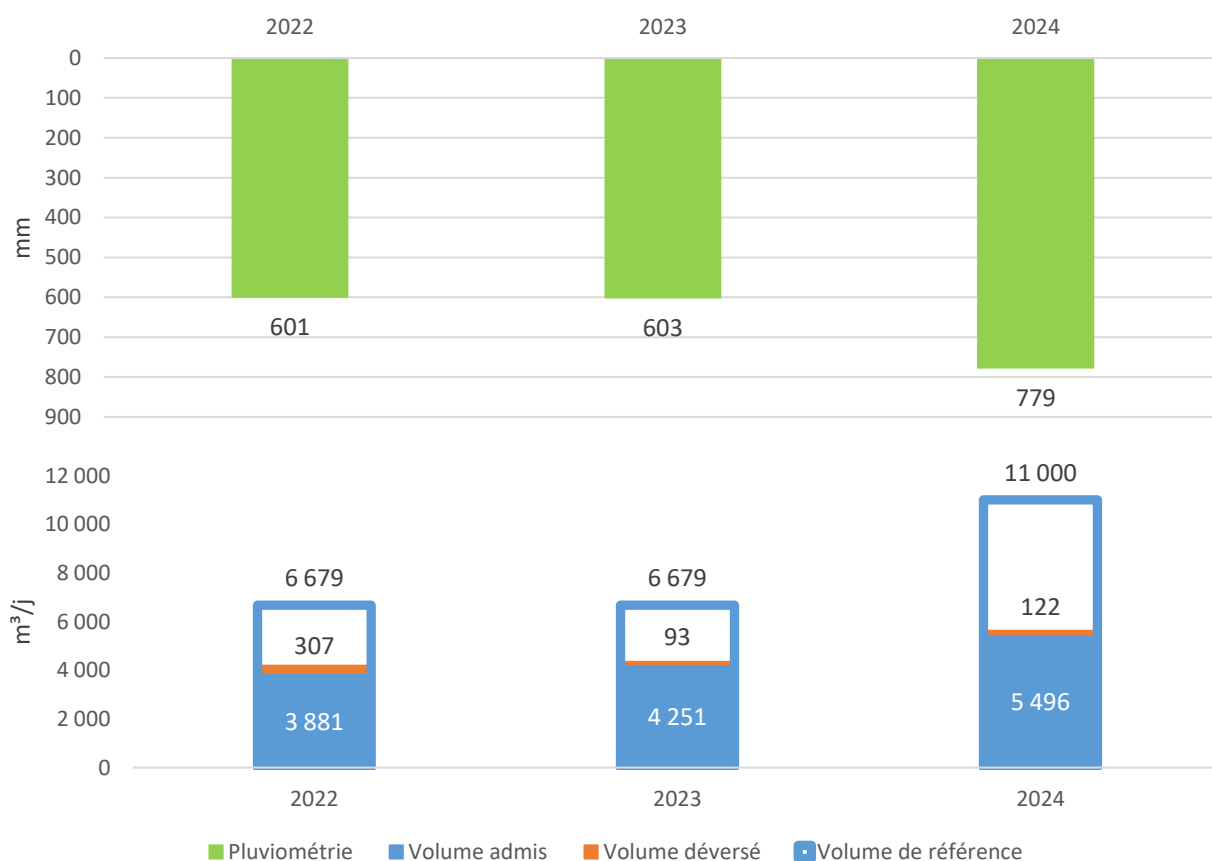
Gestion des eaux pluviales urbaines

Le SDEA accompagne les collectivités du périmètre pour sensibiliser et former les usagers et les agents techniques à la gestion durable des eaux pluviales. Les collectivités peuvent solliciter les équipes d'animation et d'ingénierie afin d'obtenir un accompagnement technique et administratif sur des projets de déraccordement, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries. Des supports de communication adaptés à chaque collectivité peuvent aussi être proposés afin de sensibiliser les usagers sur le déraccordement à la parcelle et la réintégration des eaux de pluie dans le cycle naturel de l'eau.

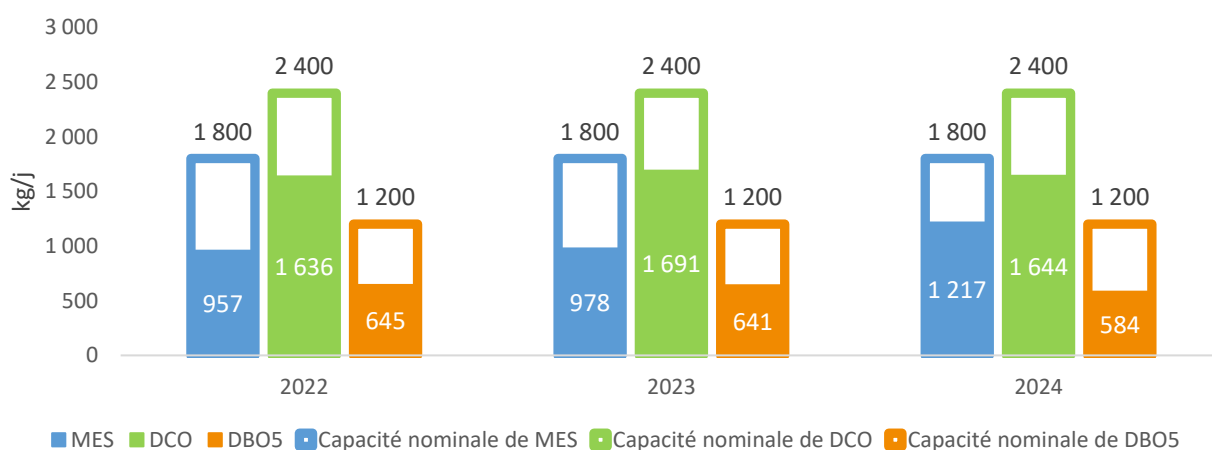
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente 50 % de la valeur nominale, contre 79 % pour la charge organique.



Station d'épuration	Taux de charge hydraulique	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme
Schweighouse-sur-Moder	50 %	79 %	100 %

Station d'épuration	Nombre de bilans 24h	Nombre de bilans conformes *	Conformités des bilans	Charge de référence (DBO5 annuelle) (kg/an)
Schweighouse-sur-Moder	44	43	98 %	218740
Conformité des performances des équipements d'épuration (pondération à la charge de référence)	Indicateur P254.3		94 %	

* Conformité arrêté préfectoral

** Non concerné, < 2000 EH

Indicateurs	2022	2023	2024
Historique de la conformité des performances des équipements d'épuration. Indicateur P254.3	100 %	100 %	94 %

Bilan de fonctionnement et Travaux

Le déversoir d'orage en tête de la STEU point A2 surverse assez fréquemment ; 71 jours de surverses en 2024 (soit 2,2% du volume total collecté). La station d'épuration est non conforme en raison des nombreuses surverses.

L'année 2024 a été marquée par une pluviométrie très élevée.



Conformité du système de collecte

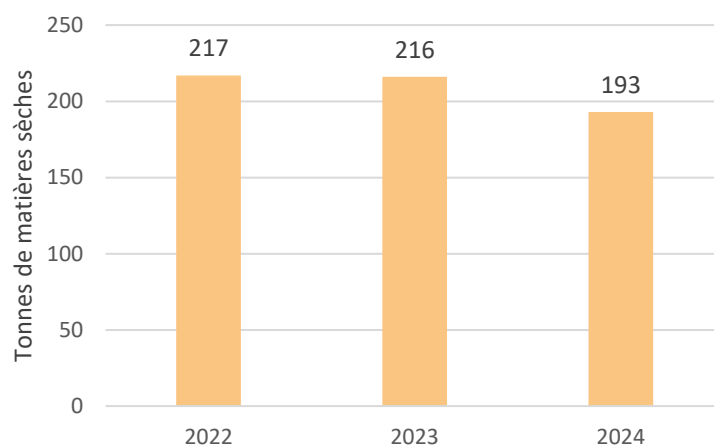
Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Schweighouse-sur-Moder						
DO 10001 - Rue de la Prairie - OHLUNGEN	293 279	256 922	305 606	199 534	313 391	273 746
DO 11001 - Rue du Coteau - OHLUNGEN	277	1 190	94	727	0	572
DO 12001 - Rue de la Gare - SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	9	77	0	0	3 311	1 132
Volume total déversé (m³) A1	293 565	258 189	305 700	200 261	316 702	274 883
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	1 364 245	1 713 992	1 528 501	1 585 377	2 056 357	1 649 694
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	17,7	13,1	16,7	11,2	13,3	14,4
					NON CONFORME	

ratio déversé < 5 % = conforme
ratio déversé > 5 % = non conforme

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

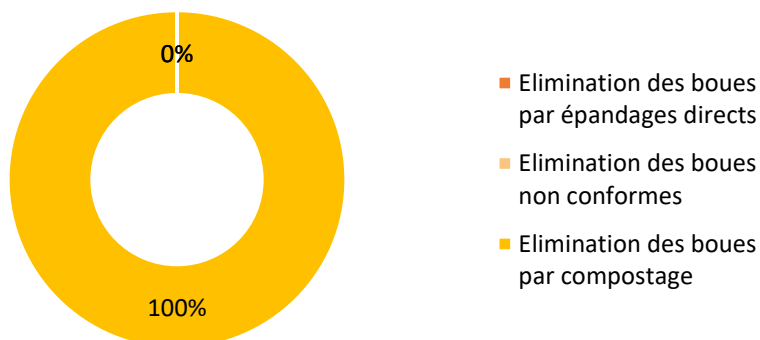
> Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station

**À noter**

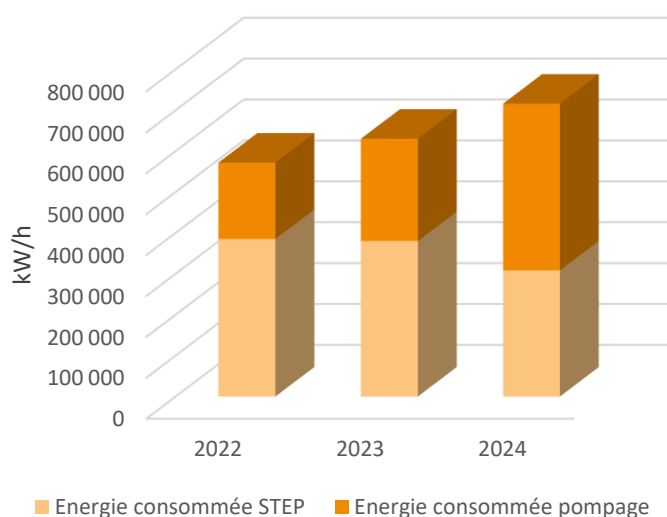
La production de boues est représentative de la charge traitée par la station d'épuration. Les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques mesurées dans les boues sont largement inférieures aux valeurs limites réglementaires.

La filière d'élimination des boues est le compostage externalisé via un marché public.

> Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION
D'EPURATION (STEP)**À noter**

La consommation d'énergie électrique est en hausse sur les postes pompages, conséquence d'une année 2024 très pluvieuse.

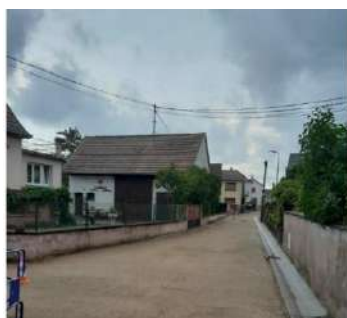
Pour la station d'épuration la consommation est en baisse car les charges entrantes sont plus faibles que les années précédentes.

VOTRE ACTUALITÉ

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX



Construction du bassin de dépollution de 500 m3 à Schweighouse s/M



Pose d'un nouveau collecteur d'eaux usées Rues des Juifs/Breitung à Schweighouse s/M

La politique SDEA pour un accès social à l'eau

Le SDEA accompagne ses usagers vers une meilleure maîtrise de leur budget eau grâce à sa politique sociale. Un correspondant solidarité oriente les usagers en difficulté vers les aides existantes, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Tout ménage aux revenus modestes (allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'eau...) peut bénéficier d'une aide personnalisée et adaptée à sa situation, à travers un dispositif de proximité articulé autour des UTAMS (Unités d'Actions Médico-sociale) en territoires, et des élus locaux.

En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS de secteur, les élus de proximité décident de l'orientation du dossier vers un échelonnement des dettes, ou l'annulation partielle ou totale, à titre social, des créances.

Une mobilisation exceptionnelle du SDEA face aux inondations en Alsace du Nord

Le 17 mai 2024, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédés avec des cumuls de hauteur de pluie très importants dans le nord du Bas-Rhin et en particulier à Soufflenheim (de l'ordre de 110 mm sur la seule journée). L'occurrence de cette pluie est caractéristique d'une pluie centennale.

Les équipes du SDEA se sont mobilisées à la fois sur les problématiques d'inondation, d'assainissement et d'eau potable. Certains débordements sur la voirie ont été constatés et les équipes du SDEA sont intervenues pour répondre aux sollicitations des usagers et mettre en place des moyens exceptionnels de délestage des réseaux. Ce sont plus de 50 personnes qui se sont relayées jour et nuit dans des conditions dégradées pour mettre en avant toute la palette de savoir-faire du SDEA au service des citoyens.



L'ENGEES, FEP et le SDEA s'allient pour former et recruter

En présence de Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président du SDEA, Christophe LIME, Président de FEP, et Jean-Marc WILLER, Directeur de l'ENGEES ont concrétisé en mai 2024 un partenariat par la signature officielle d'une convention qui permettra d'engager une palette d'actions en commun, notamment :

- > Valoriser les métiers de la Gestion Publique de l'Eau auprès des étudiants de l'ENGEES pour attirer et former de nouveaux talents,
- > Collaborer sur des projets de recherche et de développement de l'innovation pour des réponses ambitieuses aux défis de la transition écologique du 21ème siècle.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



Une nouvelle approche intégrée du cycle de l'eau à Herbsheim-Benfeld

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, était inaugurée, en présence de nombreux élus et de Jean LAUNAY, Président du Comité national de l'eau, la station d'épuration d'Herbsheim, ouvrage de nouvelle génération et d'un genre inédit en France.

La réalisation de cet ouvrage s'inscrit aussi dans la mise en œuvre conjointe, entre la CC du Canton d'Erstein et le SDEA, d'un plan climat autour d'un programme d'actions et d'une stratégie au long cours de réduction des besoins énergétiques du territoire, d'accroissement de la part d'énergies renouvelables et plus largement de renforcement des réponses concrètes aux risques climatiques et de pollutions.

La conception de cet ouvrage, d'une capacité de 27 000 équivalents-habitants, intègre la production d'une énergie verte locale par l'intermédiaire d'un méthaniseur alimenté par les boues d'épuration, les graisses et un substrat innovant, la Silphie, permettant d'assurer parallèlement la protection de la ressource en eau : une approche totalement intégrée du cycle de l'eau qui constitue une première en France.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>

➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	12 477
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	193 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2024)	2,64 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90
P203.3 P204.3 P205.3	Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*)	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0,001 €/m ³
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,11 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	94 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,3 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**)	2,51 %
P258.1	Taux de réclamations	0,06 %

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2023, y compris émises en 2024, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2024